

Les marais estuariens

Des espaces aménagés pour l'agriculture

Depuis leur aménagement à des fins agricoles, entre le 12^e et le 19^e siècle, les prairies de Loire sont exploitées pour la fauche et le pâturage. Au 19^e siècle, l'estuaire est considéré comme étant le grenier à foin du département.

L'agriculture des marais est toujours dynamique, mais son rôle va aujourd'hui bien au-delà de la valorisation économique d'un territoire.

Grâce à l'exploitation, mais également à la gestion du réseau hydraulique, et à l'entretien des marais, les agriculteurs participent à la préservation de la biodiversité.



Les marais estuariens représentent une surface d'environ 15 000 ha (hors Brière et lac de Grandlieu).
Ces espaces, aujourd'hui protégés, remplissent plusieurs fonctions essentielles : économique, écologique et sociale.



On y recense près de 700 espèces de plantes (sur les 5 000 au plan national) dont une quinzaine fait l'objet de mesures de protection. Selon les années, ce sont entre 80 000 et 150 000 oiseaux qui fréquentent l'estuaire (250 espèces dont 110 nichées).

Le péloïde ponctué, aussi appelé crapaud ponctué (*Pseudis punctata*)

Les fonctions écologiques des marais

Les marais estuariens sont aujourd'hui unanimement reconnus pour leur valeur écologique.

La variation des niveaux d'eau favorise la diversité des milieux qui deviennent propices à l'accueil, l'alimentation et la reproduction d'une importante flore et faune.

Les marais possèdent en outre des fonctions de régulation et d'épuration des eaux du bassin versant de l'estuaire, en fixant et « digérant » certains polluants, comme les métaux lourds.



Les fonctions récréatives

Les marais de l'estuaire de la Loire assurent une fonction récréative en développement. Des activités traditionnelles comme la pêche et la chasse jouent un rôle important, notamment dans la surveillance et l'entretien du milieu.

La randonnée et l'animation nature sont largement pratiquées et participent à l'appropriation de cet espace par ses habitants, et à la construction d'une identité propre à l'estuaire.



Calendrier de présence de la Cigogne blanche dans l'estuaire

- FEVRIER - MARS**
Arrivée dans l'estuaire. C'est le mâle qui est souvent le 1^{er} sur place
- AVRIL - MAI**
Ponte de 3 à 5 œufs en moyenne. Période d'incubation et de couvaison : 30 à 32 jours
- MAI - JUIN**
Opération de baguage
- JUIN - JUILLET**
1^{er} vols au dessus du nid
- JUILLET - AOÛT**
1^{er} envois en dehors du nid
- AOÛT - SEPTEMBRE**
Départ vers la zone d'hivernage

